

# La lettre ouverte des familles des victimes de "Dropped"

mardi 7 mars 2017, par [Thémis](#)

**Il y a deux ans, le jeudi 9 mars 2015, dix personnes perdaient tragiquement la vie dans le ciel argentin lors du tournage de l'émission Dropped. Dont les sportifs Florence Arthaud, Camille Muffat et Alexis Vastine. Paris Match publie en exclusivité la lettre ouverte des familles des victimes adressée à Juliette Meadel, Secrétaire d'Etat chargée de l'aide aux victimes.**

Une fois passée l'immense émotion suscitée par ce terrible accident, la justice s'est saisie de l'affaire. Actuellement, trois juges d'instruction travaillent sur le dossier du crash d'hélicoptère qui s'est produit lors de l'émission « Dropped » pour le fait d'homicide involontaire par violation délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence. Dans cette lettre ouverte adressée à Juliette Meadel, Secrétaire d'Etat chargée de l'aide aux victimes, les familles soulignent les éléments à charge recueillis par l'enquête argentine et s'émeuvent du silence de l'institution judiciaire. Et donnent rendez-vous sur l'esplanade du Trocadéro, à Paris, ce samedi de 14 à 16 heures afin que l'on honore la mémoire des victimes.

## Voici la lettre ouverte en intégralité

*Madame la Secrétaire d'Etat,*

*Le 9 mars 2015, une collision d'hélicoptères survenue en Argentine pendant le tournage de l'émission Dropped produite par ALP pour TF1 provoquait la mort de dix personnes : trois sportifs de renom : Florence Arthaud, Camille Muffat et Alexis Vastine, cinq salariés de l'équipe d'ALP : Edouard Gilles, Brice Guilbert, Volodia Guinard, Lucie Mei Dalby et Laurent Sbasnik, ainsi que les deux pilotes argentins : César Roberto Abate et Juan Carlos Castillo. Ces morts tragiques ont laissé une dizaine d'enfants orphelins dont sept de moins de dix ans. Aujourd'hui, nous, les familles des victimes attendons toujours justice. Nous sommes conscients du temps que nécessite l'instruction, mais depuis deux ans, nous nous heurtons à un silence s'apparentant pour nous à une indifférence de l'institution judiciaire ; laquelle malgré nos demandes répétées, ne nous a même pas encore reçus tous ensemble. Nous avons besoin d'être tenus au courant des avancées de l'enquête menée depuis la France.*

*Un besoin d'autant plus pressant que le premier rapport établi il y a plus déjà d'un an, le 18 décembre 2015, par le Bureau Argentin d'Enquête des Accidents de l'Aviation Civile met en lumière les nombreux manquements à la sécurité dans la préparation et l'exécution de ce vol tragique de trois minutes qui a causé la mort de nos proches. Ce rapport a en effet relevé plusieurs points qui mettent en évidence l'impréparation de ce vol aux conséquences dévastatrices, notamment : le lieu et l'horaire choisis, le non respect de la réglementation argentine sur les vols en formation, pour lesquels il est strictement interdit d'embarquer des passagers, le défaut de formation des pilotes à ce type de vols, l'infraction à la destination de ces hélicoptères affectés à des missions de service public et ici utilisés pour le tournage d'une émission de télévision purement privée sans l'autorisation obligatoire de l'autorité compétente.*

*Ce tournage était sous la responsabilité d'A.L.P. Cette société de production n'a jamais eu le courage de nous présenter de quelconques excuses, ni de manifester de la compassion à notre égard pour ce drame aux répercussions personnelles et familiales irréparables. Cet accident scandaleux, unique par sa gravité dans l'histoire de la télévision de divertissement française, appelle à interroger les responsabilités d'une entreprise s'il devait s'avérer qu'elle s'est affranchie des réglementations locales pour réaliser de substantielles économies. Le samedi 11 mars 2017, à l'occasion de la deuxième commémoration de cette*

*tragédie, nous nous rassemblerons sur le parvis de l'esplanade du Trocadéro à Paris pour rendre hommage à nos proches disparus, mais aussi pour réaffirmer tous ensemble que nous attendons que la justice détermine et juge les circonstances exactes de l'accident, les mesures qui auraient dû être prises pour l'éviter et les responsabilités qui en découlent. Votre présence à nos côtés, Madame la Secrétaire d'Etat, aurait une valeur capitale. Veuillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de nos sentiments respectueux.*

*Les familles des victimes de l'accident du 9 mars 2015*

Source : parismatch.com

Date : 7 mars 2017

---

**P.-S.**

Source : parismatch.com

Date : 7 mars 2017

---